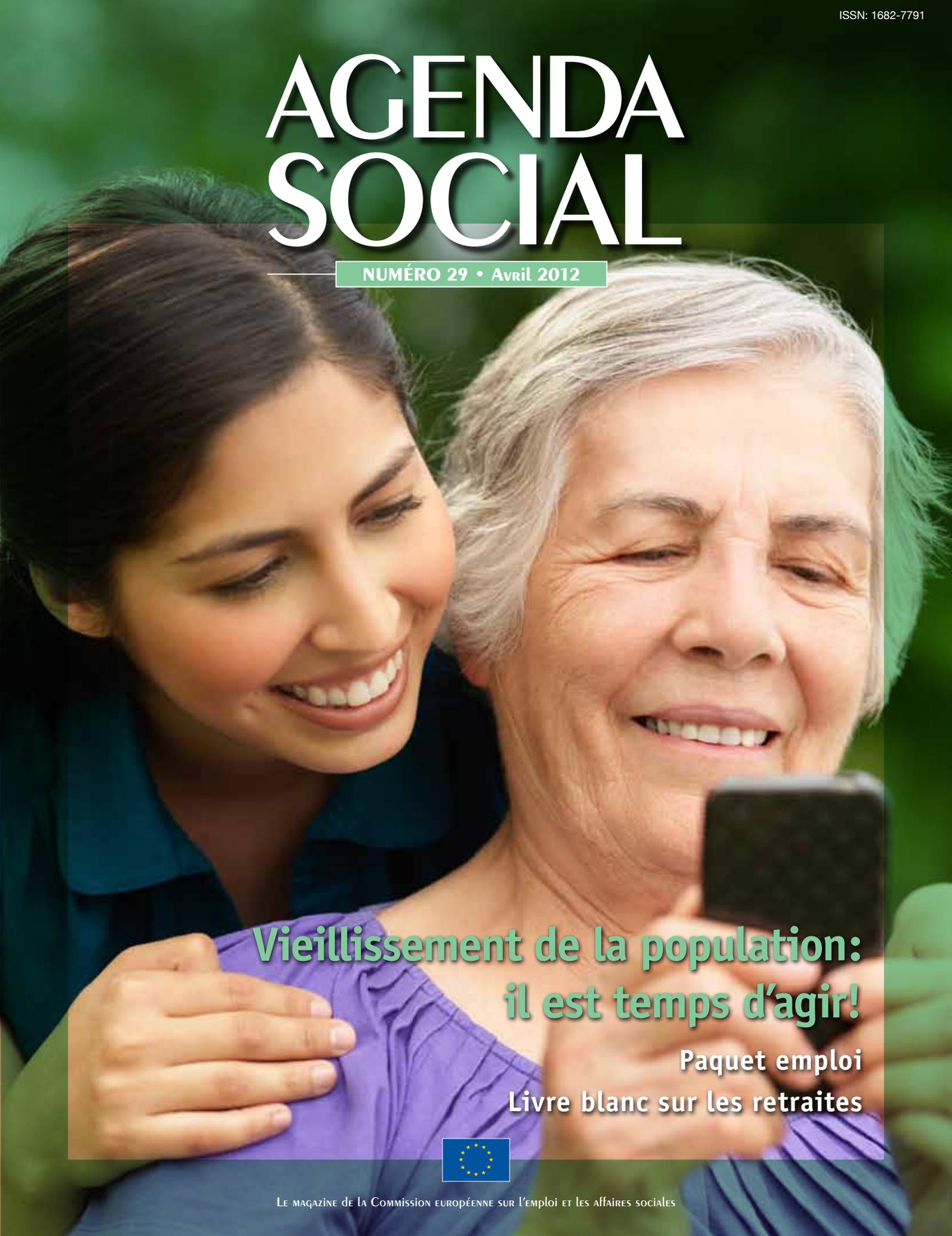


# AGENDA SOCIAL

NUMÉRO 29 • Avril 2012



**Vieillesse de la population:  
il est temps d'agir!**

Paquet emploi  
Livre blanc sur les retraites



# ÉDITORIAL

Le développement économique se traduit par une plus grande longévité, ce qui représente en soi un progrès formidable. Cela étant dit, on observe une baisse de la natalité. Cette réalité démographique met donc en péril la durabilité du développement économique. Au moment où la génération des baby-boomers commence à prendre sa retraite et où la crise actuelle se fait cruellement ressentir dans les domaines du social et de l'emploi, il est désormais temps d'agir.

À cet égard, 2012, l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, est à marquer d'une pierre blanche (p.14). C'est l'occasion pour l'opinion publique de prendre pleinement conscience de l'importance de ce défi démographique et, pour les décideurs politiques à l'échelle locale et nationale, pour les partenaires sociaux et la société civile, de prendre des engagements concrets: comment envisagent-ils d'aider les personnes âgées à rester actives, autonomes et en bonne santé sur une plus longue durée? Tout en sachant qu'une société plus humaine et inclusive bénéficiera également à d'autres catégories plus vulnérables, y compris les jeunes.

Il ne s'agit pas d'une question théorique. En effet, le moment est venu d'adopter un ensemble de décisions et de solutions capitales, toutes liées les unes aux autres et face auxquelles nous ne pouvons plus reculer.

Comment comptons-nous nous y prendre pour préserver un régime de retraite adéquat auprès d'une population de plus en plus importante de retraités et sur une plus longue durée (p.12)? La réponse à cette question déterminera dans une grande mesure si l'Union européenne réussira ou non

à atteindre son objectif d'ici à 2020, à savoir générer une croissance intelligente, durable et inclusive. La Commission européenne a rassemblé dans un document d'orientation tous les aspects de cette question extrêmement complexe et transversale, et formulé des recommandations. Ces recommandations suivent trois grands principes: adapter l'évolution de l'âge de départ en retraite à l'évolution de l'espérance de vie; faire en sorte que les épargnes complémentaires représentent un investissement sûr pour les retraites; et faciliter les régimes de retraite transfrontaliers.

Comment faire des restructurations d'entreprise une chance plutôt qu'un traumatisme social et personnel (p.8)? À cet égard, le dialogue social est un facteur clé, tout comme les partenariats

avec les responsables politiques locaux, nationaux et européens, ainsi qu'avec le monde de l'éducation.

La confiance est, elle aussi, un facteur important si l'Union européenne veut faire face au

défi de l'emploi (p.10). Le 17 avril, la Commission européenne a proposé plusieurs mesures visant à activer toutes les synergies et les leviers susceptibles de générer une croissance créatrice d'emplois. Si l'Union européenne souhaite atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2020, 17,6 millions d'emplois devront être créés, et au moins 20 millions de personnes arrachées à la pauvreté.

Le vieillissement actif, les retraites, la restructuration, l'emploi: pour chacune de ces questions, la Commission européenne propose une vision à l'échelle de l'UE ainsi que des solutions concrètes pour agir... maintenant.

**Koos Richelle**

*«La confiance est un facteur clé pour faire face au défi de l'emploi»*

## À la une:



### Vers une reprise génératrice d'emplois

Comment mettre en œuvre une approche commune en matière de politiques d'emploi au sein de l'UE p.10



### Retraites

Comment préserver leur adéquation, leur sécurité et leur viabilité p.12



### Vieillesse de la population

Les engagements à prendre en 2012 pour faire du vieillissement actif une réalité p.14

# SOMMAIRE

## FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Un nouvel élan pour l'entrepreneuriat inclusif

6

## COORDINATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Travailleurs frontaliers: vers une harmonisation des prestations maladie

7

## EMPLOI

Tirer le meilleur parti des restructurations

8

Vers une reprise génératrice d'emplois

10

## POLITIQUE SOCIALE

Des retraites adéquates, sûres et viables

12

## DOSSIER SPÉCIAL

Une Année européenne d'action

14

Vivre plus longtemps et plus heureux...

15

Des élèves enseignent les rudiments de l'internet aux seniors

17

Un fossé entre les citoyens et les responsables politiques

19

Des solutions gagnant-gagnant pour les jeunes et leurs aînés

21

## EUROPE 2020

La dimension sociale

24

## VOIX D'ICI ET D'AILLEURS

Plusieurs pièces importantes du puzzle manquent encore –  
Anne-Sophie Parent, directrice de l'association AGE

26

## RUBRIQUES

Brèves

4

Entretien avec Lieve Fransen,  
Directrice «Europe 2020: Politiques sociales» à la Commission européenne

27

Publications récentes

28

Sites internet utiles

28



Magazine d'information sur les politiques sociales et d'emploi en Europe, Agenda social est publié en anglais, en français et en allemand par la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne. Rédacteur en chef: Koos Richelle, directeur général, DG Emploi, affaires sociales et inclusion, Commission européenne, B-1049 Bruxelles.

Ce numéro a été publié à 65 000 exemplaires. L'abonnement est gratuit sur demande. Veuillez contacter la Commission européenne, DG Emploi, affaires sociales et inclusion - InfoCentre, B-1049 Bruxelles, Fax: (32-2) 296 23 93 - <http://ec.europa.eu/social/contact>

Avis: Ni la Commission européenne ni aucune autre personne agissant en son nom ne saurait être tenue responsable de l'utilisation de ces informations ni des erreurs éventuelles qui auraient pu s'y glisser malgré une préparation attentive. © Union européenne, 2012.

Reproduction non commerciale autorisée moyennant citation complète de la source. Pour les photos non protégées par les droits d'auteur de l'Union européenne, il convient de demander directement l'autorisation aux détenteurs desdits droits d'auteur pour toute utilisation ou reproduction.

© Photo en couverture: iStock

## 16 FÉVRIER 2012: L'UE DÉFINIT DES PLANS VISANT À GARANTIR LA SÉCURITÉ, L'ADÉQUATION ET LA VIABILITÉ DES SYSTÈMES DE RETRAITE

La Commission européenne a publié un livre blanc sur des retraites adéquates, sûres et viables. Ce document examine la manière dont l'UE et les États membres peuvent prendre des mesures afin d'anticiper les défis majeurs auxquels sont confrontés nos systèmes de retraite. Il propose une série d'initiatives visant à créer des conditions permettant à ceux qui en sont capables de continuer à travailler, contribuant ainsi à instaurer un meilleur équilibre entre le temps consacré au travail et celui consacré à la retraite; à s'assurer que les expatriés puissent conserver leurs droits à la retraite; à inciter les individus à épargner davantage et à s'assurer que les systèmes de retraite tiennent leurs promesses et comblent les attentes (article complet à la page 12). ■



Livre blanc sur les retraites: instaurer un meilleur équilibre entre le temps consacré au travail et celui consacré à la retraite

© iStock

## 8 FÉVRIER: EN 2010, 115 MILLIONS DE PERSONNES, SOIT 23,4% DE LA POPULATION EUROPÉENNE, ÉTAIENT AUX PORTES DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE



115 millions de personnes sont aux portes de la pauvreté ou de l'exclusion sociale dans l'UE

© Image Clabe

En d'autres termes, ces personnes étaient confrontées au moins à l'une des trois situations suivantes: menacées par la pauvreté, matériellement démunies ou vivant dans un ménage à très faible intensité de travail. La réduction du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale constitue l'un des objectifs clés de la stratégie Europe 2020. En 2010, les plus fortes proportions de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale ont été enregistrées en Bulgarie (42%), en Roumanie (41%), en Lettonie (38%), en Lituanie (33%) et en Hongrie (30%). Parallèlement, les plus faibles proportions ont été constatées en République tchèque (14%), en Suède (15%), aux Pays-Bas (15%), en Autriche (17%), en Finlande (17%) et au Luxembourg (17%). Ces chiffres sont issus d'un rapport publié par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. ■

## 1<sup>ER</sup> FÉVRIER: LE COMMISSAIRE ANDOR EFFECTUE UNE VISITE AUX ÉTATS-UNIS

Lors de sa première visite aux États-Unis en qualité de commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, László Andor a rencontré ses principaux homologues américains en charge de l'emploi, un certain nombre d'éminentes cellules de réflexion et des chercheurs, parmi lesquels l'économiste Joseph Stiglitz. Ce déplacement a été l'occasion pour lui d'étudier les moyens d'approfondir le dialogue et la coopération avec les États-Unis sur des questions fondamentales, telles que l'emploi, dans la conjoncture de la crise économique et financière actuelle. Le commissaire a souligné l'importance de l'emploi dans le débat politique des deux côtés de l'Atlantique et abordé des thèmes communs de discussion tels que les emplois

verts, l'anticipation et l'adéquation des compétences, ainsi que des questions de santé et sécurité. Il a rencontré Mme Christine Lagarde, directrice du FMI, afin de s'entretenir d'initiatives conjointes dans le domaine de l'emploi, s'agissant notamment de la nécessité d'intensifier la coopération dans le cadre du sommet du G20 et de l'OIT relatif au renforcement des dimensions sociale et de l'emploi de la mondialisation. Il s'est également entretenu avec Philippe Le Houverou, vice-président régional de la Banque mondiale. À New York, le commissaire Andor a pris part au panel de discussion sur l'emploi des jeunes (Youth Employment) qui s'est tenu à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commission du développement social des Nations unies. ■

## 1<sup>ER</sup> FÉVRIER: LETTRE DE MANUEL BARROSO, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, RELATIVE À L'EMPLOI DES JEUNES ADRESSÉE À HUIT CHEFS DE GOUVERNEMENT D'ÉTATS MEMBRES

Le Conseil européen informel, réuni en date du 30 janvier 2012, a convenu de la nécessité d'adopter des mesures immédiates visant à stimuler la croissance et l'emploi. L'un des projets spécifiques du président Barroso présentés devant le Conseil européen consistait à former des «équipes d'action», qui réuniraient la Commission, les autorités nationales et les partenaires sociaux nationaux au sein des huit pays dont les niveaux d'emploi des jeunes étaient significativement supérieurs à la moyenne de l'UE, à savoir l'Espagne, la Grèce, la Slovaquie, la Lituanie, l'Italie, le Portugal, la Lettonie et l'Irlande. L'objectif consistait à développer avant la mi-avril des programmes ciblés destinés à être inclus

dans les programmes nationaux de réforme, par lesquels chaque État membre mettrait en avant ses priorités en matière de politiques économiques dans le cadre du «semestre européen». Le 31 janvier 2012, le président Barroso a adressé une lettre aux chefs d'État des huit États membres, précisant les mesures à prendre, parmi lesquelles: la nomination d'une personne de contact par les autorités nationales, la visite par l'équipe de la Commission en février et l'identification des éléments nécessaires à un plan pour l'emploi des jeunes et des régimes de soutien aux PME qui pourraient être accélérés ou bénéficier de fonds qui ne sont pas encore attribués par les Fonds structurels au niveau national. ■

## 18 JANVIER: L'UE LANCE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU VIEILLISSEMENT ACTIF ET DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE



Pour marquer le début d'une campagne d'un an, la Commission européenne et la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne ont tenu une conférence de deux jours à Copenhague destinée à mieux cibler la façon dont l'innovation peut apporter des solutions nouvelles aux défis à venir en matière d'emploi, de santé et d'affaires sociales en raison du vieillissement de la société européenne. L'Année européenne vise à mettre en lumière le rôle du vieillissement actif, notamment dans les domaines de l'emploi, de la participation à la société et de l'autonomie des personnes âgées. Elle doit inciter tous les décideurs et acteurs concernés à se donner des objectifs spécifiques dans ces domaines et à prendre les mesures appropriées pour les atteindre. À la fin de l'année, les contributions les plus remarquables à la promotion du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle seront mises à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de prix organisée par l'Union européenne (Voir le Dossier spécial à partir de la page 14). ■

## 17 JANVIER: LA COMMISSION EUROPÉENNE LANCE UN DÉBAT SUR LA RESTRUCTURATION D'ENTREPRISE: QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CRISE?

Ce débat avait pour objectif de dégager les pratiques et politiques les plus efficaces en matière de restructuration et d'adaptation aux changements. Les résultats ont été pris en compte dans le paquet emploi (voir page 10) et devraient permettre d'intensifier la coopération entre les représentants des travailleurs et ceux des employeurs, le gouvernement, les autorités locales et régionales ainsi que les institutions de l'UE.

La consultation a, en outre, identifié des mesures de restructuration spécifiques visant à résoudre les défis en matière d'emploi et d'affaires sociales, à aider les entreprises européennes à améliorer leur compétitivité par le biais de l'innovation et d'une adaptation rapide, mais en douceur, au changement. La consultation a pris fin le 30 mars 2012 (voir article complet à la page 24). ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'INCLUSION: <http://europa.eu/rapid>

## Un nouvel élan pour l'entrepreneuriat inclusif

Les dix partenaires de COPIE ont élaboré et testé une boîte à outils pour l'entrepreneuriat

### Le réseau d'apprentissage transnational COPIE introduit une nouvelle série d'outils de planification au niveau national et régional

**E**n 2010, on dénombrait 32,5 millions de travailleurs indépendants au sein de l'Union européenne (UE), soit environ 15% du taux d'emploi total de l'UE. Comme le confirme l'Observatoire européen de l'emploi, le travail indépendant est «un moteur important de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois et contribue donc aux objectifs de l'Union européenne d'augmentation de la croissance et d'amélioration de l'emploi». Cependant, le plein potentiel du travail indépendant reste à ce jour inexploité.

Dans le cadre des grands objectifs de la stratégie Europe 2020, et plus particulièrement de la croissance inclusive, les États membres sont exhortés à supprimer toute mesure existante qui constituerait un obstacle au travail indépendant, afin de garantir une croissance intelligente, durable et génératrice d'emplois. Aux fins du débat actuel sur l'avenir de l'emploi, la croissance inclusive revêt une importance particulière non seulement pour les jeunes, mais également pour l'inclusion active au marché du travail des populations immigrées, des femmes et des personnes handicapées.

Depuis 2009, un réseau transnational d'apprentissage dénommé COPIE (Communauté de pratique en faveur de l'entrepreneuriat inclusif), cofinancé par la Commission européenne sous l'égide

du ministère fédéral allemand du travail et des affaires sociales, a mis au point un ensemble d'outils visant à adopter une approche stratégique, intégrée et de haute qualité en faveur d'une politique de l'entrepreneuriat inclusive au sein du Fonds social européen (FSE).

Les dix partenaires de COPIE (voir encadré) ont élaboré et testé ces outils afin d'évaluer et d'améliorer leurs structures respectives de soutien de l'entrepreneuriat aux niveaux régional et national. Cette initiative aidera les décideurs politiques et les autorités de gestion du FSE de toute l'Europe à élaborer et à diffuser des initiatives similaires pour la nouvelle période de programmation du FSE (2014-2020).

La boîte à outils COPIE comprend un outil de diagnostic de base permettant d'évaluer les forces et faiblesses des structures régionales ou nationales d'appui à la création d'entreprises (outil de diagnostic COPIE). Elle propose également une série d'instruments destinée aux interventions de soutien dans les trois domaines prioritaires de l'entrepreneuriat: l'éducation; la gestion de la qualité pour la création d'entreprises et le conseil aux entreprises; et l'accès au financement. Pour promouvoir une participation active des parties prenantes en vue de l'élaboration de politiques inclusives en matière d'entrepreneuriat, la boîte à outils COPIE propose d'appliquer une méthode

de planification conjointe tout au long du processus global de planification des politiques.

#### Dix partenaires

La Communauté de pratique en faveur de l'entrepreneuriat inclusif (COPIE) constitue un réseau d'apprentissage administré par les autorités et organes de gestion de la mise en œuvre du FSE à l'échelle nationale et régionale au sein de l'Europe.

Les principaux partenaires sont le ministère régional de l'économie et de l'emploi de la principauté des Asturies (Espagne), le ministère du travail et des affaires sociales de la République tchèque, ainsi que l'Agence flamande du FSE (Belgique).

Sont également associés au projet les ministères régionaux du travail, de l'emploi ou de l'industrie d'Andalousie, d'Estrémadure et de la Galice (Espagne), le ministère de la sécurité sociale de Lituanie, l'Agence FSE de la communauté française de Belgique et la fondation espagnole Incyde.

#### De plus amples informations figurent sur le site internet:

- réseau COPIE:  
<http://www.cop-ie.eu>
- Boîte à outils COPIE:  
<http://www.cop-ie/copie-tools>

# Travailleurs frontaliers: vers une harmonisation des prestations maladie

Coordonner les systèmes de sécurité sociale des zones frontalières France-Belgique-Luxembourg-Allemagne

Un projet propose le rapprochement des citoyens, des acteurs de terrain et des responsables politiques de quatre pays limitrophes

**L**es citoyens de l'Union européenne (UE) qui résident au-delà de la frontière du pays où ils travaillent (travailleurs transfrontaliers) sont au cœur du projet SSCALA, financé par l'UE, qui vise à promouvoir la coordination entre les systèmes de sécurité sociale des nombreuses zones frontalières France-Belgique-Luxembourg-Allemagne (<http://www.socialsecurity.fgov.be>). Keyina Mpeye, responsable de la conception du projet pour le compte du Service public fédéral Sécurité sociale (Belgique), explique les tenants et les aboutissants du projet.

## Quel est le but de ce projet?

SSCALA signifie «Social Security Coordination: Activating Local Actors» (coordination de la sécurité sociale: activation des acteurs locaux). Mais le terme «scala» signifie aussi escalier en latin! Il est ainsi fait référence à la caractéristique majeure du projet, à savoir un feedback progressivement donné de bas en haut. Dans ce cadre réglementaire européen très complexe, ce projet a en effet pour but d'être mieux à l'écoute des praticiens et des citoyens, afin de les associer davantage au processus décisionnel. Comme première application de l'expérience SSCALA, nous avons décidé d'examiner les prestations de maladie des travailleurs frontaliers résidant dans les nombreuses zones frontalières France-Belgique-Luxembourg-Allemagne.

## Quelles sont concrètement les principales actions que vous avez entreprises?

En premier lieu, une brochure d'information a été rédigée, qui donne un aperçu aussi simple que possible des droits de sécurité sociale transnationaux des travailleurs frontaliers. Ensuite, une enquête de satisfaction sera bientôt menée, afin d'obtenir un feedback au sujet de la manière dont les règles actuelles sont perçues par le groupe cible, des difficultés rencontrées, des améliorations attendues, etc. Les résultats de cette enquête seront évidemment pris en considération et soumis aux décideurs politiques. Ce processus d'information sera soutenu par une campagne médiatique (spots radio, animations internet), pour attirer l'attention du groupe cible d'une manière amusante. Au niveau institutionnel, nous avons créé un réseau structuré, supporté par un espace de travail numérique, permettant aux experts des pays concernés d'échanger leurs expériences. L'objectif principal de cet outil est de mettre les acteurs de terrain directement en contact avec les décideurs politiques nationaux et européens, en leur permettant de faire part de leur feedback et de soumettre des propositions d'amélioration. Enfin, les résultats de cette expérience seront discutés lors d'une conférence européenne, qui a pour but de faire connaître les bonnes pratiques et de tirer les enseignements de cette expérience.



© Keyina Mpeye

## Quels sont les avantages que vous espérez?

Nous avons l'ambition de développer un modèle innovateur de coopération entre les institutions, de mieux mettre à profit les capacités des acteurs de terrain à traiter les questions juridiques liées à la réglementation de l'UE, au moyen de solutions concrètes et pratiques. Nous espérons que ce projet démontrera l'intérêt de poursuivre le développement de ce type d'initiatives orientées utilisateurs, plus proche de la réalité quotidienne des acteurs de terrain et des citoyens européens.

## Financer son propre projet

Avez-vous une idée de projet transnational relevant du domaine de la coordination des systèmes de sécurité sociale dans l'Union européenne? Pour en savoir plus sur l'appel de propositions de la Commission européenne, veuillez consulter l'onglet «Financement» à l'adresse: <http://ec.europa.eu/social-security-coordination>



## Tirer le meilleur parti des restructurations

Une restructuration bien anticipée et préparée peut préserver des emplois et aider les personnes à s'adapter

La Commission européenne œuvre à l'élaboration d'un cadre européen visant à atténuer les effets néfastes des restructurations

**P**réparation et anticipation sont les maîtres mots du livre vert intitulé «Restructurations et anticipation du changement: quelles leçons tirer de l'expérience récente?», qui a été soumis par la Commission européenne à une consultation publique du 17 janvier au 30 mars 2012.

Le livre vert recueille le point de vue des acteurs concernés (organisations syndicales de travailleurs et d'employeurs, pouvoirs publics, etc.) sur la création de mécanismes concrets d'anticipation et de préparation à l'échelle de l'Union européenne (UE), du simple échange de bonnes pratiques à une législation européenne en bonne et due forme, en passant par un accord conclu entre les partenaires sociaux de l'UE voué à se traduire, par le biais du Conseil des ministres, en dispositions législatives.

Dans le cadre de l'analyse des réponses recueillies, la Commission attend les rapports formels sur le livre vert d'autres institutions et instances de l'UE, tels que le Parlement européen, le Comité

économique et social européen et le Comité des régions.

### Emplois et compétences

Sur quels éléments porte l'anticipation? Évidemment, sur les besoins futurs en matière d'emplois et de compétences, mais également sur les restructurations en elles-mêmes, afin de limiter leur incidence sociale. Il y a quelques années, Ford Europe a décidé de fermer une usine employant 1000 personnes à proximité de Bordeaux (France). La société avait rendu publique sa décision trois années plus tôt et s'était employée à examiner des solutions alternatives en étroite coopération avec les autorités régionales. En dépit de la crise financière de 2008, Ford a trouvé une société désireuse de racheter l'usine, préservant ainsi des centaines d'emplois qui, sans cela, auraient été menacés. Il est vrai que la France se caractérise par une culture d'anticipation relativement bien ancrée, notamment par le biais du mécanisme GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).

L'anticipation est également un élément essentiel pour les petites et moyennes entreprises (PME), qui se trouvent souvent désseparées face aux processus de restructuration engagés par les grandes entreprises auxquelles elles sont affiliées. Ces grandes entreprises sont encouragées à faire preuve de plus de transparence et à associer les travailleurs des PME concernées à des programmes d'adaptation au changement. En outre, des accords sectoriels, territoriaux ou d'entreprise peuvent être conclus, tels

### 11 000 cas de restructuration

De 2002 à 2010, plus de 11 000 cas de restructuration (réorganisations ou fermetures d'entreprises, fusions et acquisitions, réductions d'effectifs, externalisations, délocalisations, etc.) ont été signalés par l'European Restructuring Monitor, avec un ratio de près de deux pertes d'emploi pour chaque emploi créé (1,8:1). De 2008 à 2010, ce ratio a progressé pour s'établir à 2,5:1.

que l'entente négociée par Thales, la société européenne de sécurité et de défense, dont les modalités stipulaient, entre autres, le recyclage exhaustif de 5 000 travailleurs par an.

La redistribution constitue un autre élément clé de l'anticipation. La compétitivité de l'Union européenne repose depuis longtemps sur le socle des ressources humaines. Toutefois, le rythme actuel du changement technologique et organisationnel est tel que des secteurs d'activité entiers disparaissent alors que d'autres émergent. Parallèlement, les États membres de l'UE ont de plus en plus de mal à faire face aux coûts engendrés par leurs systèmes de sécurité sociale. L'enjeu consiste donc à préserver, dans la mesure du possible, le niveau actuel de protection sociale et à créer des mécanismes d'anticipation et de préparation qui permettront de favoriser un redéploiement en douceur, mais suffisamment rapide, de la main-d'œuvre.

### Un vaste partenariat

La transparence et la coopération comptent parmi les autres exigences majeures. Certes, la législation européenne en matière d'information et de consultation des travailleurs est en place de longue date. Cependant, le type de transparence qui est désormais exigé des entreprises implique une coopération étendue aux autorités locales, régionales et nationales, ainsi qu'aux universités et aux centres de formation.

La Commission européenne s'intéresse également à la façon dont certaines entreprises résistent à la crise actuelle par la mise en place de formes de flexibilité «internes» à court terme, telles que des semaines de travail raccourcies, donnant une traduction concrète au concept de «flexicurité».

D'ici à l'automne 2012, au terme de l'analyse des résultats issus de la

consultation publique et compte dûment tenu des avis émis par d'autres institutions et organes de l'Union européenne, la

Commission décidera de la suite à donner afin de réaliser des progrès sur la question épineuse de la restructuration.

### Six sujets de préoccupation

Au lendemain de la consultation publique sur la restructuration menée en début d'année 2012, la Commission européenne a procédé à l'analyse des réponses reçues aux questions suivantes:

- **Les enseignements de la crise** – Les politiques et pratiques existantes sont-elles appropriées? Quels sont les facteurs de réussite et les défis de l'avenir? Les dispositifs de chômage partiel mis en place pendant la crise ont-ils fonctionné et dans quelle mesure ont-ils permis de répondre à une faiblesse persistante de la demande?
- **Ajustement économique et industriel** – Quelles sont les conditions-cadres pertinentes et les bonnes pratiques existantes destinées à favoriser l'accès au financement, dans l'optique d'un ajustement structurel?
- **Adaptabilité des entreprises et employabilité des travailleurs** – Une approche prospective doit-elle être privilégiée? Une mise à jour des lignes directrices qui existent en matière de restructuration ainsi que des moyens de garantir leur mise en œuvre est-elle potentiellement nécessaire?
- **Créer des synergies dans le processus de mutation industrielle** – Comment améliorer les synergies entre les entreprises, les autorités locales et les autres acteurs locaux? Comment intégrer durablement la formation à la gestion des ressources humaines?
- **Rôle des autorités locales et régionales** – Comment peut-on encourager le rôle d'appui des autorités publiques compte tenu des traditions nationales différentes qui existent en la matière?
- **Incidence des opérations de restructuration** – Que peuvent faire les entreprises et les salariés pour réduire autant que possible l'incidence professionnelle et sociale des opérations de restructuration et quel rôle peuvent jouer les politiques publiques pour faciliter ces changements?



Partenariat: entre partenaires sociaux mais également avec les autorités politiques et universitaires

© Image Globe



Besoin d'outils innovants mettant en adéquation placement et recrutement

© Image Globe

# Vers une reprise génératrice d'emplois

## La Commission européenne propose des mesures visant à activer tous les leviers clés

**C**réer 17,6 millions d'emplois supplémentaires dans l'Union européenne (UE): voilà comment se traduit concrètement un taux d'emploi de 75% de la population active d'ici à 2020, objectif qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'UE pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Il s'agit là d'un défi redoutable sachant que, si 1,5 million d'emplois ont été créés entre 2008 et mi-2011, 6 millions de pertes d'emplois ont été enregistrées pour cette même période au sein de l'UE.

Pour atteindre un objectif si ambitieux, tous les leviers clés doivent être activés. C'est précisément là l'objectif du document d'orientation (communication) intitulé «Vers une reprise génératrice d'emplois», qui a été présenté par la Commission européenne le 17 avril 2012. Il propose des mesures concrètes de mise en œuvre d'une approche commune à l'échelle européenne, et, plus précisément, des moyens de soutenir la création d'emplois et les réformes du marché du travail, d'instaurer la confiance entre les acteurs concernés, de mobiliser le budget de l'UE et d'aider les États membres à mettre en œuvre les décisions prises d'un commun accord par le biais du processus «semestre européen» – une démarche menée chaque

année, de janvier à juin, en vue d'intégrer les débats sur les politiques économiques, fiscales et d'emploi des États membres (voir agenda social n° 28, février 2012).

### Promouvoir la création d'emplois

La Commission a appelé les États membres à adopter un agenda pour la création d'emplois et les réformes du marché du travail, en remédiant aux défaillances du marché du travail, tant du côté de la demande que de l'offre. Les politiques en matière d'emploi peuvent stimuler la création d'emplois par la mise en place d'instruments aussi variés que les aides à l'embauche ou les mesures d'appui au travail indépendant et à la création d'entreprises. Les incitations à la création d'emplois et au redéploiement de la main-d'œuvre doivent se focaliser sur l'expansion des activités durables qui ont une répercussion sur l'ensemble de l'économie. L'économie verte, les services de soins de santé et les services aux familles ainsi que les technologies de communication figurent parmi les principaux moteurs d'une économie génératrice d'emplois.

### Rétablir le dynamisme des marchés du travail

Par ailleurs, compte tenu de sa connaissance du marché européen du travail, la Commission a identifié un ensemble de mesures visant à garantir l'efficacité des réformes structurelles du marché du travail. Ces mesures ont notamment trait aux conditions de flexibilité et de sécurité sur les marchés du travail, aux régimes fiscaux et aux systèmes de sécurité sociale, de même qu'aux pratiques en matière de formation des salaires de nature à garantir des marchés du travail à la fois efficaces et inclusifs. La Commission propose des pratiques susceptibles d'être utilisées à l'échelon national, et même régional ou local, dont la capacité à renforcer le dynamisme des marchés du travail est avérée.

### Investir dans la main-d'œuvre qualifiée

L'Union européenne ne parvient pas encore à anticiper ses besoins en matière de main-d'œuvre qualifiée. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée se constate tant au sein de la population active que chez les personnes sans emploi. La Commission

s'emploie actuellement à développer une méthode commune et multilingue de classification d'emplois, de qualifications et d'aptitudes ou de compétences, dont la première version sera publiée avant fin 2012. Elle prévoit, en outre, de lancer un panorama des compétences de l'UE qui offrira une vue d'ensemble des perspectives européennes, nationales et sectorielles en matière d'emplois et de main-d'œuvre qualifiée recherchés sur le marché du travail. Un Passeport européen des compétences sera introduit à la fin de l'année 2012. La Commission invite les États membres à recourir au Fonds social européen afin d'investir dans les compétences en demande sur le marché du travail. Avant la fin de l'année 2012, la Commission européenne devrait proposer un cadre législatif visant à permettre aux jeunes de tirer réellement profit de l'apprentissage.

### Améliorer la mobilité géographique

La mobilité géographique en Europe n'est pas suffisamment élevée. La Commission appelle à une stratégie européenne pour la suppression des obstacles juridiques et pratiques qui entravent la libre circulation des travailleurs au sein de l'UE. La Commission souhaite également le renforcement de la législation européenne existante et la poursuite des actions visant à moderniser les normes minimales de l'UE en matière de droits complémentaires de retraite conférés aux citoyens européens qui se rendent ou travaillent dans un autre État membre.

La proposition de la Commission de moderniser la directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, visant à établir des règles pour faciliter davantage la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, est sur la table du Conseil des ministres de l'Union européenne. Les États membres doivent s'employer davantage à tenir l'opinion publique informée des droits dont jouit tout citoyen européen qui se rend ou travaille dans un autre État membre. Il leur est également recommandé de faciliter l'accès aux emplois de la fonction publique à d'autres ressortissants de l'UE.

Les demandeurs d'emploi qui peuvent prétendre à des allocations de chômage doivent pouvoir continuer à en bénéficier pendant six mois à compter de leur déménagement dans un autre État membre afin de faciliter leur recherche d'emploi.

### Rapprocher les demandes d'emploi et les postes disponibles

Seuls 25 000 employeurs sont présents sur le site EURES (le réseau européen pour l'emploi) et quelque 150 000 placements ou recrutements y sont publiés chaque année. Ce réseau sera donc converti en un instrument européen complet pour l'emploi pour rapprocher les demandes et les offres d'emploi (placements / recrutements). Cet instrument proposera des solutions novatrices en libre-service disponibles dans toutes les langues européennes. À compter de 2013, le libre-service en ligne «Match and Map» fournira instantanément à l'utilisateur un inventaire géographique clair des postes vacants correspondant à son profil dans l'UE et le renseignera sur les inadéquations entre les emplois proposés et ses compétences, ainsi que sur les possibilités de formation.

### Améliorer la gouvernance de l'Union européenne

Les États membres sont tenus d'élaborer des plans nationaux d'action pour l'emploi établissant, entre autres, un calendrier précis des diverses étapes, sur les douze prochains mois, d'une stratégie de réforme des politiques d'emploi à venir. La Commission européenne propose de renforcer la surveillance multilatérale dans ce domaine. Elle publiera un système d'analyse comparative fondé sur des indices sélectionnés en matière d'emploi et établira un tableau permettant de suivre les progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre de la stratégie pour l'emploi à partir de 2013.

La Commission propose également que les partenaires sociaux de l'UE participent davantage à la définition des principales priorités stratégiques dans le domaine des politiques d'emploi. L'évolution des salaires dans les États membres devra être soumise au contrôle de la Commission, des partenaires sociaux et du Conseil des ministres de l'UE, en tenant compte de la productivité, de l'inflation, de la demande intérieure, du chômage et des inégalités de revenus.



Les incitations à la création d'emplois doivent se focaliser sur les activités en plein essor



Préserver des régimes de retraite adéquats est la clé

© Image Globe

## Des retraites adéquates, sûres et viables

La Commission européenne a adopté un livre blanc sur les politiques en matière de retraites

L'accroissement de la longévité dans l'Union européenne représente un progrès formidable. Cela étant dit, le taux de natalité baisse, comme dans toutes les sociétés développées. Par conséquent, la main-d'œuvre de l'Union européenne (UE) commencera à décroître en 2013, avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby-boom. Comment, dès lors, peut-on préserver un régime de retraite adéquat pour un nombre croissant de retraités sur une période plus longue? Cette question est d'autant plus pressante que l'UE est aux prises avec la pire crise financière, économique et sociale qu'elle ait connue depuis sa création.

Dans le cadre de la publication en 2010 d'un livre vert (de consultation) pour des retraites adéquates, sûres et viables, l'Union européenne a initialement abordé la question des retraites de manière globale, en synthétisant les différents aspects de ce problème épineux. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie Europe 2020 visant à atteindre une croissance intelligente, durable et inclusive au sein de l'Union européenne.

### Discipline budgétaire

En règle générale, les retraites représentent le poste de dépenses le plus important du budget des États membres. Dans le cadre de la gouvernance économique conjointe de l'UE mise en place depuis 2010 (lors du « semestre européen »), la Commission européenne a adopté de concert avec les États membres une série de recommandations par pays, dont 16 ont précisément trait aux retraites. À l'heure actuelle, les États membres ratifient le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire, qui prévoit un mécanisme de sanctions financières plus « automatique » en cas de déficit budgétaire excessif.

En février 2012, la Commission européenne a adopté un livre blanc (d'orientation) assorti de recommandations par pays et d'orientations visant à préserver des régimes de retraite adéquats, sûrs et viables dans le contexte d'une société vieillissante et de la crise qui sévit actuellement.

L'enjeu primordial est l'adéquation: en tout état de cause, préserver un régime de retraite adéquat, qui empêche les retraités de sombrer dans la pauvreté et qui leur garantisse un niveau de vie semblable à celui qui était le leur pendant leur activité, est la raison d'être des systèmes de retraite. Pour atteindre cet objectif dans un contexte d'accroissement de la longévité, les citoyens européens sont confrontés au choix difficile de travailler plus longtemps ou d'être assujettis à un taux d'imposition ou à des cotisations de retraite plus élevés.

La viabilité constitue une autre préoccupation. Elle entretient, en effet, un lien direct avec l'adéquation. Si un système n'est pas viable, il est susceptible de s'effondrer tôt ou tard sous le poids de promesses impossibles à tenir, ce qui le rendra également inadéquat. Pour créer un régime de retraite plus viable, la facilité consisterait à réduire son « adéquation » en diminuant son niveau de protection, ce qui le rendrait plus abordable pour l'État... mais appauvrirait également les retraités. Si les retraites sont inadéquates et poussent les retraités vers la pauvreté, une autre

solution de facilité consisterait à améliorer leur valeur... ce qui les rendrait non viables à long terme.

La sécurité représente une autre notion étroitement liée à l'adéquation. À titre d'exemple, si les régimes de retraite par capitalisation de tous types prennent de l'ampleur, leur fiabilité dépend à la fois de leur rentabilité et de leur sécurité. Il devient de plus en plus important de faire des progrès dans ce domaine maintenant que les systèmes publics de retraites par répartition se font moins généreux.

En adoptant une approche plus globale en matière de retraites, la Commission européenne tente de concilier l'adéquation, la viabilité et la sécurité dans le contexte d'une Europe vieillissante. Ainsi, une durée de vie de plus en plus longue ne peut simplement se traduire par des régimes de retraite de plus en plus longs, sans prendre en considération un allongement de la vie professionnelle. Cette approche ne serait viable qu'à condition de procéder à d'importantes coupes dans les retraites. Il est cependant possible de protéger l'adéquation et d'offrir un régime de retraite décent à condition que les citoyens soient disposés à travailler un peu plus longtemps. Ainsi, si l'adéquation est au cœur des régimes de retraite, la viabilité et la sécurité constituent des éléments essentiels pour appuyer cette vision, aujourd'hui comme demain.

## L'égalité des genres

La manière dont le livre blanc aborde la question transversale de l'égalité des genres illustre bien cette approche globale.

La jurisprudence de la Cour de justice de l'UE démontre que, dans le domaine des régimes de retraite professionnels privés, il n'existe aucune différence entre l'âge de la retraite des hommes et des femmes. De ce fait, les retraites versées constituent un paiement différé. Cette différence constituerait, en soi, une



*Percevoir des points de retraite pour élever des enfants ou prendre soin de parents: une possibilité qui mérite d'être étudiée*

© 123RF

violation du principe européen d'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes. Toutefois, la législation européenne actuelle autorise les systèmes publics de retraite à fixer un âge de la retraite différent pour les femmes et les hommes. En règle générale, les femmes sont éligibles pour les prestations publiques de retraite cinq années avant les hommes. La Commission européenne encourage les États membres à éradiquer ces différences; elle leur a d'ailleurs fait une invitation expresse à ce propos dans le cadre du semestre européen.

Parce que les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, elles constituent la grande majorité des retraités plus âgés. Ajoutons à cela leur expérience différente du marché du travail, il en résulte que les femmes d'un âge avancé sont plus exposées au risque de pauvreté que les hommes. Généralement, les femmes sont toujours les principales personnes en charge d'enfants et d'autres membres de la famille. Par conséquent, elles peuvent avoir connu une période d'inactivité, qui se traduit

souvent par une interruption des cotisations de sécurité sociale et de retraite durant cette période. Il y a, dès lors, encore beaucoup à faire pour protéger les femmes pendant les périodes où elles ont des charges familiales, pour faciliter leur réinsertion sur le marché du travail et pour garantir qu'elles bénéficient de chances égales d'acquiescer suffisamment de droits à retraite, plutôt que de compter sur les droits à la retraite de leur conjoint.

Percevoir des points de retraite pendant les interruptions de carrière pour élever des enfants ou prendre soin de parents est une possibilité qui mérite d'être étudiée. Il convient toutefois de prendre en compte l'impact d'une telle mesure sur les coûts et les aides à l'emploi, ainsi que la difficulté de sa mise en œuvre dans un contexte où les retraites capitalisées jouent un rôle croissant.

### Pour en savoir plus:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=752&langId=fr>

## Une Année européenne d'action

*L'ensemble de la société tire parti du vieillissement actif*

© Union européenne

L'année 2012 a été proclamée «Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle»

Il est grand temps que nous nous penchions sur notre population vieillissante. Avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du «baby-boom», un processus de recomposition de la société doit être engagé afin d'élargir les possibilités offertes aux personnes plus âgées sur le marché du travail et dans la communauté. Elles pourront ainsi apporter leur pierre à la société en restant actives et indépendantes, et en contribuant, en outre, à resserrer la solidarité intergénérationnelle.

Il est temps d'agir – c'est pourquoi l'année 2012 a été déclarée «Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle». Son but est de souligner les opportunités qui se créent lorsque l'on fait face aux défis du vieillissement rapide de la société, notamment les manières dont

les personnes plus âgées peuvent contribuer aux rouages de l'économie et de la société, et rester maîtresses de leur propre vie.

L'Année européenne vise à identifier et à promouvoir les bonnes pratiques, en vue de lever les obstacles qui freinent le vieillissement actif et de resserrer la solidarité intergénérationnelle – dans les deux sens, celle des personnes âgées à l'égard des jeunes et réciproquement. Il convient d'aider les personnes plus âgées à rester plus facilement sur le marché du travail et à partager leurs expériences, leur permettre de jouer un rôle actif dans la société et de vivre de manière aussi saine et épanouie que possible.

L'enjeu pour les responsables politiques et les parties prenantes, y compris les autorités régionales et locales, les

employeurs et les syndicats, les entreprises, les organisations de la société civile et les chercheurs, est de mettre ce projet en pratique dans des domaines aussi variés que l'emploi, les soins de santé, les services sociaux, la formation des adultes, le volontariat, le logement, les services informatiques et les transports.

Les bénéfices du vieillissement actif sont considérables pour l'ensemble de la société. Toutefois, il doit nécessairement s'accompagner d'une modification profonde des mentalités et des politiques. L'Année européenne 2012 est un point de départ sur la voie de cette transformation nécessaire de nos sociétés.

**More information:**  
<http://www.active-ageing-2012.eu>



# Vivre plus longtemps et plus heureux...

Activité physique adaptée: évaluation de son impact sur l'autonomie et le bien-être des personnes âgées

© Siel Bleu

## Une étude transnationale se propose de mesurer l'impact d'une activité physique adaptée sur le vieillissement actif

L'activité physique a un rôle vital à jouer pour garantir que l'allongement de l'espérance de vie se traduise par le prolongement d'une vie active, digne et en bonne santé. D'ici à 2060, le nombre d'Européens âgés de plus de 65 ans aura doublé et, parmi eux, un Européen sur huit aura plus de 80 ans.

Les lois, les règlements et les perceptions relatifs à l'activité physique des personnes âgées vivant dans des établissements d'accueil varient considérablement d'un pays européen à l'autre. Certains pays considèrent l'activité physique comme un simple loisir, alors que d'autres l'envisagent comme un outil de prévention et de promotion de l'autonomie et de la santé des personnes âgées.

C'est la raison pour laquelle le ministère français en charge de l'Année européenne 2012 et le groupe associatif

Siel Bleu, expert reconnu dans le domaine de l'activité physique adaptée aux personnes âgées, a proposé de mener une étude baptisée Happier (Healthy Activity and Physical Programme Innovations for Elderly Residents). Cette étude vise à évaluer l'efficacité des programmes d'activité physique adaptée (APA) sur la qualité de vie des résidents de maison de retraite, sur leur personnel d'encadrement et sur l'environnement organisationnel des établissements de retraite.

Les programmes APA sont destinés aux personnes qui ne sont pas en mesure de pratiquer des activités physiques «traditionnelles» en raison de facteurs tels que l'âge, la maladie, le handicap ou d'autres raisons d'ordre social. Siel Bleu a intégré ces facteurs dans son approche aux personnes âgées et vulnérables, afin de remédier aux effets néfastes du vieillissement inactif et des modes de vie sédentaires. Contrairement à l'approche

uniforme en matière d'activité physique, les professionnels de l'activité physique de Siel Bleu évaluent les besoins et les objectifs de chaque participant et élaborent un programme d'activités adapté en conséquence.

Pendant deux ans, l'étude Happier mettra en place des programmes APA dans 32 établissements d'accueil répartis en France, en Irlande, en Espagne et en Belgique. Elle évaluera leur impact sur les personnes âgées en établissement – celles qui sont relativement autonomes comme celles qui sont confinées à un fauteuil roulant ou à un lit. L'étude couvrira également les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence.

**Pour en savoir plus:**  
[www.sielbleu.com](http://www.sielbleu.com)

En outre, Happier se penchera sur l'incidence de l'activité physique sur les personnes âgées en établissement et sur leur personnel d'encadrement paramédical et médical (médecins/infirmières). Au fond, l'objectif consiste à évaluer l'efficacité de l'activité physique sur la qualité de vie des résidents et la manière dont elle favorise le vieillissement actif et le maintien en bonne santé.

Les dimensions physiques, comportementales et sociales de la qualité de vie seront intégrées dans une seule perspective: les programmes APA améliorent-ils le niveau global d'activité physique et, plus particulièrement, le degré d'autonomie, le bien-être mental, la confiance en soi et l'inclusion sociale des participants?

Happier envisage, en outre, d'examiner les effets indirects de ces programmes sur l'établissement d'accueil en lui-même et sur son environnement organisationnel.

Puisque le degré d'autonomie des personnes âgées en établissement devrait s'améliorer grâce aux programmes APA, l'étude relèvera les changements survenus dans la charge de travail du personnel et toute amélioration relative à la qualité de vie au travail, notamment en termes d'interaction avec les résidents, de charge émotionnelle et, plus généralement, d'efforts physiques.

En ce qui concerne le personnel médical, Happier analysera dans quelle mesure les programmes APA peuvent être utilisés comme «outils de diagnostic non invasifs» et évaluera les cas les plus adaptés au déploiement de ces outils par les formateurs spécialisés de Siel Bleu.

Les techniques de diagnostic non invasives permettent au personnel de mieux comprendre la santé physique et mentale des résidents au moyen d'un questionnaire simplifié, utilisant des indicateurs tels

que le bien-être et la qualité de vie ainsi que des observations hebdomadaires effectuées par les formateurs spécialisés. Ces outils sont-ils utiles dans le processus décisionnel du personnel, notamment dans le cadre de l'attribution des soins de santé au résident? Offrent-ils une perspective plus globale du bien-être d'un résident après une chute? Le résident qui a subi une chute a-t-il participé à un cours de prévention des chutes? Cet incident est-il isolé ou se produit-il régulièrement?

Une analyse exhaustive coûts/bénéfices du programme sera exécutée. En fonction des résultats obtenus, l'élaboration de nouveaux modèles financiers et l'identification de nouvelles sources de financement permettront la mise sur pied de programmes de prévention axés sur l'activité physique. Si le résultat de l'étude s'avère positif, celle-ci pourrait être intégrée à un programme européen de santé publique.



*L'activité physique adaptée peut également avoir une incidence positive sur les résidences pour personnes âgées*

© Siel Bleu



# Des élèves enseignent les rudiments de l'internet aux seniors

Communiquer grâce à un langage informatique simplifié

© Union européenne

## De jeunes volontaires et des seniors s'enrichissent mutuellement grâce à la plate-forme Eldy

L'ONG Eldy est une organisation non gouvernementale italienne qui vise à promouvoir l'inclusion sociale, le vieillissement actif, la santé des personnes âgées de 50 ans et plus et la solidarité intergénérationnelle à leur égard, par le biais de l'utilisation de la technologie. Associant une technologie simple et accessible à un soutien humain, Eldy entreprend un large éventail d'activités dans de nombreux domaines qui concernent les politiques ayant trait aux personnes plus âgées, retraitées et diminuées.

Le plus souvent, les personnes plus âgées sont des profanes en informatique. Dans le cadre de ses efforts pour combler ce fossé technologique et promouvoir ainsi le vieillissement actif, Eldy a lancé en 2011 un projet intergénérationnel intitulé

«Jeunes et seniors ensemble en ligne avec Eldy»: les jeunes deviennent les formateurs et transmettent leurs compétences technologiques à leurs aînés par le biais de la plate-forme simplifiée Eldy.

Eldy est une plate-forme logicielle gratuite (disponible sur [www.eldy.eu](http://www.eldy.eu)) conçue par l'ONG du même nom et destinée à permettre aux personnes âgées d'utiliser un ordinateur et d'accéder à l'internet. Elle compte plus de 400 000 utilisateurs à travers le monde. Elle est spécialement conçue pour les personnes âgées et dotée d'une interface à six touches, d'une police à gros caractères, de couleurs fortement contrastées et d'un langage simplifié visant à répondre aux besoins des personnes de plus de 55 ans et à leur faciliter l'accès à des services en ligne améliorant leur qualité de vie.

Le projet «Jeunes et seniors ensemble en ligne avec Eldy» a associé plus de 20 000 personnes à travers toute l'Italie, des élèves d'établissements secondaires et primaires aux enseignants, en passant par les personnes âgées et les instances publiques. Grâce à ce projet, deux générations éloignées ont finalement réussi à communiquer et à échanger un capital de valeurs et de connaissances au moyen d'un langage informatisé acquis via la plate-forme Eldy.

Du point de vue des élèves, l'activité de bénévolat consiste à servir de «formateurs informatiques» en enseignant aux seniors des rudiments informatiques: comment envoyer un courriel, naviguer sur l'internet pour trouver des informations, utiliser les forums de discussion en ligne pour faire de nouvelles rencontres et rester en contact avec sa famille, lancer un appel vidéo

aux membres de sa famille, gérer des documents et des photos numériques. Ils ont dispensé cette formation à des personnes âgées au niveau local, autrement dit aux membres de leur famille, à leurs grands-parents, à d'autres membres de la famille, des amis et des voisins. Dans le cadre du rôle inédit d'enseignant, ils ont gagné en maturité en se forgeant de nouvelles relations et en assumant de nouvelles responsabilités.

Du point de vue des seniors, ils ont vécu une expérience très inhabituelle: pour rester dans l'air du temps, ils sont redevenus étudiants et ont relevé le défi que pose l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication. Grâce à Eldy et aux informations fournies par les étudiants, ils ont eu la possibilité d'apprendre et d'exercer l'informatique d'une manière extrêmement rapide, facile et participative. En communiquant avec les jeunes, les bénévoles de l'ONG et d'autres personnes âgées de la communauté Eldy, ils ont développé à la fois leurs compétences technologiques et sociales.

## Solidarité

L'élément clé du projet réside dans le logiciel Eldy, qui a non seulement permis de faciliter l'enseignement et l'apprentissage au moyen d'une plate-forme simplifiée, mais également d'améliorer l'interaction et de resserrer la solidarité entre les jeunes et leurs aînés, conformément aux principes généraux de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

Forts de leur expérience commune, deux générations éloignées se sont rapprochées dans une perspective d'échange de valeurs, de compétences, de connaissances et d'aptitudes qui ont enrichi les jeunes comme les personnes âgées du point de vue éthique et humain.

Au-delà du simple partage de compétences et d'aptitudes technologiques liées à l'enseignement informatique, les jeunes ont également pu exprimer leurs impressions, leurs idées, leurs attentes dans le cadre d'un dialogue à caractère interactif et relationnel avec les adultes. Quant aux personnes âgées, mis

à part l'apprentissage technologique, elles ont pu transmettre leurs souvenirs, leurs expériences, leurs valeurs éthiques et leurs connaissances. Elles ont, par exemple, évoqué leur passé, leur histoire, leur famille, leurs intérêts et les enseignements tirés, contribuant ainsi à l'enrichissement culturel et social des jeunes élèves.

Le projet «Jeunes et seniors ensemble en ligne avec Eldy» a été parrainé par le ministère italien des affaires sociales, par diverses instances publiques de toute l'Italie, ainsi que par des financements privés émanant d'entreprises désireuses de renforcer leur responsabilité sociale. De l'avis de l'administration publique, cette initiative constitue une occasion de promouvoir l'inclusion numérique par les TIC (technologies de l'information et de la communication) et, par conséquent, d'accroître la capacité des personnes âgées à participer activement à la vie sociale.

L'approche novatrice adoptée par la plate-forme Eldy, l'expérience d'inclusion numérique d'une année, la présence d'une vaste communauté animée de 400 000 utilisateurs et l'implication de bénévoles, toujours disponibles pour leur apporter un soutien – tous ces facteurs ont contribué à faire de ce projet une grande réussite. Il a, en effet, généré des résultats positifs en termes d'alphabétisation numérique des adultes et de solidarité entre les générations.

## Tout le monde y gagne

«Ce projet m'a été très utile. Je ne savais pas me servir d'un ordinateur avant, mais maintenant, grâce à Eldy et à mon tuteur, j'ai appris. En ce qui me concerne, ça a été une expérience très constructive, et je pense que ça pourrait aussi être le cas pour beaucoup d'autres personnes. Je vous remercie de m'avoir donné cette chance.», Paolo, 65 ans. «Avec l'aide de mon petit-fils, j'ai appris à naviguer sur l'internet comme un vrai adolescent. Je ne suis toujours pas très à l'aise avec les ordinateurs, mais j'ai bien l'intention d'apprendre encore beaucoup de choses avec Eldy!», Carla, 71 ans. «J'ai trouvé que c'était une expérience très intéressante car, pour la première fois, je me suis retrouvée du côté du professeur.», Nicole, 18 ans. «D'un point de vue social, ce projet a eu beaucoup de sens pour moi: cela m'a permis de rencontrer différentes personnes, d'interagir avec elles, et parfois de m'amuser en leur apprenant à se servir d'un ordinateur...», Laura, 17 ans. «D'habitude, c'est nous qui apprenons des seniors. Ce qui me plaît, c'est que pour une fois, c'est nous qui leur apprenons quelque chose!», Alberto, 16 ans.

## Pour en savoir plus:

<http://www.eldy.eu>



Une vaste communauté animée de 400 000 utilisateurs

© Union européenne



# Un fossé entre les citoyens et les responsables politiques

Jeune ou âgé? Les définitions diffèrent largement selon les pays

© iStock

## Seule une minorité d'Européens s'inquiète du vieillissement de la population

La sensibilisation du public au sujet du vieillissement actif reste une question d'actualité: si 71 % des répondants à l'enquête Eurobaromètre réalisée en septembre et octobre 2011 sont conscients du vieillissement de la population européenne, 42% seulement se préoccupent de cette évolution. Seul un répondant sur trois estime qu'il sera nécessaire d'augmenter l'âge légal du départ à la retraite d'ici à 2030, mais il existe sur ce point des différences considérables entre les États membres.

Ils sont 53% à rejeter l'idée d'un âge de retraite obligatoire et 61% à souscrire à l'idée de continuer à travailler après avoir atteint l'âge leur permettant de prendre leur retraite. 42% des répondants pensent être capables d'accomplir leurs tâches actuelles jusqu'à l'âge de 65 ans et au-delà, tandis que 17% estiment qu'ils ne pourront pas continuer jusqu'à 60 ans.

L'enquête Eurobaromètre a été effectuée dans l'Union européenne, mais aussi en Norvège, dans l'ancienne République

yougoslave de Macédoine, en Turquie, en Croatie et en Islande. Les résultats ont été présentés par la Commission européenne le 13 janvier 2012, pour marquer le lancement de 2012, Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

L'enquête se compose de cinq volets: perception globale de l'âge et des personnes âgées; personnes âgées sur le lieu de travail; départ à la retraite et pensions de retraite; travail bénévole, soutien des personnes âgées; environnement adapté aux personnes âgées.

### When I am 64 🎵

Avant tout, qu'entend-on par «vieillesse»? En moyenne, les répondants pensent que l'on commence à être considéré comme une personne âgée au seuil des 64 ans et qu'on cesse d'être perçu comme un jeune à partir de 41,8 ans. L'enquête montre à quel point la définition des termes «jeune» et «vieux» diffère

selon les pays. Pour 21% des répondants, on cesse d'être jeune à... 21-30 ans. Les personnes de 55 ans et plus se décrivent plus volontiers comme étant d'«âge moyen» plutôt que d'«âge mûr».

Comment les personnes «âgées» sont-elles perçues? 28% des répondants estiment que les personnes âgées de 55 ans et plus sont perçues de manière négative dans leur pays, notamment en Europe centrale et orientale (61% en Hongrie, 54% en République tchèque, 52% en Lettonie, 49% en Roumanie, 48% en Bulgarie et en Slovaquie et 49% en Croatie).

Les avis sont partagés sur la question de savoir si les personnes âgées devraient jouer un rôle plus actif dans la société qu'à l'heure actuelle, tandis qu'un nombre relativement faible de répondants pense que les personnes âgées devraient apporter leur contribution en participant à des activités de bénévolat. Les Pays-Bas et l'Allemagne semblent avoir une perception plus positive du bénévolat, contrairement à la Roumanie, la Bulgarie

et la Lituanie. Un répondant sur cinq a été victime ou témoin d'une discrimination liée à l'âge sur le lieu de travail.

Sur le lieu de travail, l'avantage clé des personnes âgées, toujours selon les répondants, serait l'expérience, bien que des stéréotypes soient largement répandus. Les collègues plus jeunes apprécient la fiabilité des personnes âgées, leur facilité à prendre des décisions de leur propre chef et leur habileté à trouver des réponses appropriées aux problèmes.

La majorité des personnes interrogées pensent qu'elles seront en mesure de continuer à travailler jusqu'à environ 60 ans: ils sont 28% à estimer qu'ils travailleront jusqu'à 60-64 ans, et 31% à fixer ce seuil à 65-69 ans. Huit répondants sur dix estiment qu'ils seront en mesure de conserver le même poste jusqu'à 65 ans, mais les attentes varient d'un État membre à l'autre: un répondant sur quatre pense qu'il changera de travail avant l'âge de 65 ans



au Royaume-Uni et en Hongrie, alors que 2 répondants sur 5 partagent le même avis en France, en Slovénie et en Lituanie.

## Flexibilité

Six citoyens européens sur dix sont d'avis que l'on devrait être autorisé à continuer à travailler au-delà de l'âge légal de la retraite. La Grèce, la Roumanie, l'Italie et la Slovénie ne partagent pas cet avis dans la même mesure; à cet égard, six répondants sur dix estiment que l'on devrait être tenu de cesser de travailler dès que l'on atteint l'âge légal de la retraite.

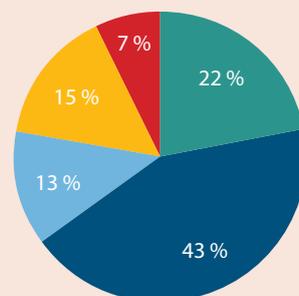
Plus de la moitié des répondants ne souhaite pas continuer à travailler après l'âge légal de la retraite, en particulier en Slovénie, en Grèce, en Belgique et en France, où 7 répondants sur 10 ont répondu par la négative. Plus de la moitié des personnes interrogées au Danemark, au Royaume-Uni, en Estonie et en Islande ont mentionné qu'elles souhaiteraient continuer à travailler au-delà de l'âge leur permettant de prendre leur retraite. À l'heure actuelle, l'âge de sortie moyen du marché du travail est établi à 61,5 ans.

La majorité des personnes interrogées sont défavorables à l'idée d'un âge légal obligatoire de la retraite. Plus de la moitié des répondants européens estiment qu'il ne devrait pas exister un âge légal obligeant les personnes à sortir du marché du travail. Deux tiers des citoyens européens semblent privilégier l'idée d'un cumul emploi/retraite.

Environ un quart des répondants (y compris ceux de 55 ans et plus) affirment participer activement à des organisations bénévoles. Deux tiers ont participé à une forme d'activité bénévole «non déclarée» à l'extérieur de leur domicile au cours des douze derniers mois, en proposant des services de soutien moral, de cuisine, de nettoyage, de jardinage, etc. Ils sont 36% des répondants âgés de plus de 55 ans à avoir proposé de tels services. 15% des répondants de plus de 55 ans prennent soin d'un membre de leur famille et 42% l'ont déjà fait par le passé.

Nombre d'Européens estiment que les gouvernements peuvent mettre en œuvre des mesures plus utiles pour soutenir l'action

**Si il était possible de combiner travail à temps partiel et retraite partielle plutôt que d'être complètement à la retraite, penseriez-vous que ceci est:**



- Beaucoup plus attrayant
- Plutôt plus attrayant
- Plutôt moins attrayant
- Beaucoup moins attrayant
- Je ne sais pas

Source: Eurobaromètre spécial 378 - "Le vieillissement actif"

des aidants, notamment en accordant une compensation financière (44%), en autorisant l'aidant à moduler son temps de travail (38%), en lui accordant la possibilité de quitter temporairement son emploi (35%) et en lui permettant de percevoir des points de retraite pour la période de soins (33%).

En règle générale, les personnes interrogées pensent que leur pays et leur zone d'habitation sont «adaptés aux personnes âgées», c'est-à-dire que l'environnement répond aux besoins de ces dernières. Certains domaines restent néanmoins à améliorer, notamment en termes de commodités permettant aux personnes âgées de rester en forme et en bonne santé (42%), de transports publics (40%) et de routes et de sécurité routière (31%). Les lieux publics tels que les parcs (25%), les locaux commerciaux (17%) et les bâtiments publics (15%) semblent poser moins de problèmes.

### Pour en savoir plus:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=1161&furtherNews=yes>



## Des solutions gagnant-gagnant pour les jeunes et leurs aînés

Lenia Samuel et Ralf Jacob sont responsables de l'Année européenne 2012 à la Commission européenne

### **Pourquoi avoir organisé une Année européenne du vieillissement actif en 2012?**

**Lenia Samuel:** Avec le départ à la retraite des baby-boomers, l'impact du vieillissement de la population va bientôt se faire sentir. C'est le bon moment pour commencer à agir. Et la solution aux défis que pose la mutation démographique réside dans la promotion du vieillissement actif. Autrement dit, les personnes âgées doivent pouvoir jouer un rôle plus important dans la société et dans l'économie et

prendre leur vie en main. Cela nécessite des changements dans de nombreux domaines. Le but de cette année européenne est d'encourager les décideurs et les acteurs concernés (partenaires sociaux, ONG) à prendre des engagements partout en Europe et à tous les niveaux afin de créer des conditions plus favorables au vieillissement actif. Nous ne pourrions faire du vieillissement actif une réalité que si chacun est prêt à apporter sa contribution et à agir concrètement. Nous souhaitons organiser une année européenne d'action, pas seulement de paroles.

**Le vieillissement actif fait partie des objectifs de l'Union européenne depuis qu'elle a mis en place sa stratégie pour l'emploi, en 1997...**

**Ralf Jacob:** Jusqu'à présent, le vieillissement actif a seulement été envisagé dans ses rapports au marché du travail. Aujourd'hui, nous avons adopté une approche plus large, qui inclut la participation des seniors dans la société, c'est-à-dire une approche qui reconnaît le rôle que les personnes âgées peuvent avoir en tant que

bénévoles et aidants. En d'autres termes, nous voulons faire en sorte qu'elles soient capables de conserver leur autonomie aussi longtemps que possible.

### **Qu'est-ce que cette approche plus globale du vieillissement actif implique concrètement?**

**Lenia Samuel:** Du point de vue de l'emploi, cela signifie créer des postes adaptés et inciter davantage les seniors à rester plus longtemps sur le marché du travail. Pour qu'elles puissent jouer un rôle dans la société, les personnes âgées doivent disposer d'un revenu suffisant qui leur permette de rester autonomes et de travailler bénévolement si elles le désirent. Pour vivre de façon autonome, elles doivent bénéficier d'environnements adaptés au niveau local et pouvoir rester plus facilement en bonne santé. Cela implique aussi que les conditions de logement, les infrastructures, etc., soient adaptées à leurs besoins. Et ceci, bien entendu, est aussi un avantage pour les personnes handicapées ou les parents de jeunes enfants. Un environnement favorable aux personnes âgées l'est aussi aux personnes de tous âges.

### **Le nom complet donné à cette Année européenne est «le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle». Pourquoi?**

**Ralf Jacob:** L'un des objectifs de l'année européenne est de combattre les stéréotypes et de renverser certaines idées reçues, comme: «les seniors ne peuvent pas être actifs car ils ne sont pas en bonne santé»; ou «ils sont moins productifs, ils représentent un fardeau pour la société», etc. Ce genre d'idées peut susciter des conflits dans une société vieillissante, où les jeunes peuvent avoir l'impression de supporter un trop lourd fardeau: les retraites et les soins à long terme d'un nombre grandissant de personnes âgées. Ainsi, en mettant en avant leur rôle et en créant de meilleures conditions pour qu'elles exploitent pleinement leur potentiel, nous pouvons dépasser cette impression et amener les personnes âgées à aider davantage les plus jeunes. Ensuite, lorsque ces personnes âgées arriveront à un stade où elles cesseront d'être autonomes, les plus jeunes accepteront mieux de faire des sacrifices pour les aider à vivre dignement. Le vieillissement actif est une solution gagnant-gagnant pour les jeunes et leurs aînés.

### **Le conflit de générations représente-t-il un risque réel?**

**Lenia Samuel:** Si le nombre de personnes âgées ne cesse de croître et que nous ne changeons pas notre mode d'appréhender le problème, notamment pour ce qui est des régimes de retraite, la charge qui pèse sur les plus jeunes deviendra bientôt trop lourde à porter. Nous serons alors confrontés à un choix difficile entre, d'une part, le maintien d'un régime de retraite et de protection sociale adéquat pour un nombre de personnes âgées en constante augmentation au prix de cotisations et de taxes élevées imposées aux jeunes générations, et, d'autre part, la pauvreté et le dénuement des générations âgées si les taux d'imposition et de cotisation demeurent inchangés. Ce sont précisément là les facteurs susceptibles de susciter un conflit de générations. Cependant, les récentes enquêtes Eurobaromètre (voir page 19) ne permettent guère de conclure à l'existence de tensions entre les générations. Peut-être cela tient-il au fait que les jeunes et les moins jeunes se projettent dans l'avenir et s'imaginent, à leur tour, à un âge avancé. Alors que les personnes âgées ont, quant à elles, de plus jeunes parents, des enfants et des petits-enfants dont elles prennent soin.



*Des enquêtes récentes ne permettent guère de conclure à l'existence de tensions entre les générations actuelles*

© 123RF

### **L'emploi des travailleurs âgés est voué à s'accroître**

Eurofound, une agence de l'UE qui fournit des conseils sur les conditions de vie et de travail, sur les relations industrielles et sur la gestion des changements en Europe, cite cinq raisons expliquant l'augmentation à venir du taux d'emploi des travailleurs âgés: la pénurie de main-d'œuvre persistera; les emplois pénibles poursuivront leur contraction; la santé continuera à s'améliorer; les cohortes futures de travailleurs âgés seront mieux instruites; un nombre accru de femmes, notamment âgées, sera embauché et le fait d'avoir des travailleurs relativement plus âgés entraînera une diminution du salaire relatif.

## Des progrès restent à faire

Lors de la conférence d'inauguration de l'Année européenne, qui s'est tenue le 18 janvier 2012 à Copenhague (Danemark), le ministre danois des affaires sociales et de l'intégration a lancé un appel en faveur de la formation continue et du recrutement des personnes âgées sur le marché du travail; d'un accès meilleur et plus sûr à l'apprentissage tout au long de la vie; de la création de conditions de travail plus flexibles pour les personnes âgées; et d'un lieu de travail où règnent la santé et la sécurité. Il faut aussi reconnaître la nécessité d'appuyer la participation active des personnes âgées à la société civile, par exemple, en encourageant les activités de bénévolat, en aidant les citoyens européens à mener des vies saines et physiquement actives et en luttant contre les stéréotypes. Il s'agit avant tout de créer des environnements adaptés aux personnes âgées et à rendre nos aînés plus autonomes.

**D'après l'enquête Eurobaromètre publiée fin 2011, deux tiers des citoyens européens souhaitent toucher une retraite partielle qu'ils pourraient compléter par un emploi à temps partiel...**

**Ralf Jacob:** Oui, c'est une bonne nouvelle. Cela étant dit, la plupart des Européens ne reconnaissent pas la nécessité d'augmenter l'âge du départ à la retraite. Aussi, c'est à l'approche de leur départ en retraite ou une fois qu'ils ont pris leur retraite que les Européens semblent disposés à profiter de certaines opportunités. Je pense que nous sommes mûrs pour le vieillissement actif et qu'il est temps de supprimer les obstacles qui empêchent les seniors de travailler, comme l'âge obligatoire de départ en retraite ou les pénalités infligées aux retraités qui souhaitent augmenter leurs revenus. Mais la situation est en train de s'améliorer. Il est intéressant de constater qu'au milieu de la crise que nous traversons, le taux d'emploi des travailleurs les plus âgés



1968: les générations du baby-boom souhaitent exploiter au maximum les opportunités offertes par le vieillissement actif

n'a pas diminué. Au contraire, il connaît une légère augmentation. Cette tendance est contraire à ce à quoi on pourrait s'attendre.

**Le baby-boom va-t-il révolutionner la vieillesse, comme il a révolutionné la société en 1968?**

**Lenia Samuel:** C'est justement la génération de 1968 qui est en train de partir à la retraite... Les générations du baby-boom sont plus nombreuses que celles qui les précèdent. Elles sont aussi en meilleure santé: moins d'entre elles auront souffert de la pénibilité du travail. Elles ont atteint un niveau d'études plus élevé. Tous ces facteurs constituent des éléments positifs du point de vue du vieillissement actif. Elles ont aussi des aspirations plus grandes, et nombre d'entre elles souhaitent profiter des possibilités offertes par le vieillissement actif. Nous avons donc de bonnes raisons d'être optimistes.

**Vous envisagez d'adopter un ensemble de principes communs à la fin de 2012. Avez-vous déjà une idée concernant les types de principes qui seront adoptés?**

**Ralf Jacob:** L'Année européenne n'est pas une finalité, mais un point de départ. Les principes communs seront identifiés dans les domaines clés où une action est nécessaire afin de faire du vieillissement

actif une réalité. Lors de la conférence inaugurale de l'Année européenne, le ministre danois des affaires sociales et de l'intégration a donné une idée de ce que peuvent être ces principes communs (voir encadré).

**Dans quelle mesure l'année européenne est-elle liée à la stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi adoptée par l'UE en 2010?**

**Lenia Samuel:** Deux des objectifs de la stratégie Europe 2020 ne pourront pas être atteints sans le vieillissement actif: mettre 75% de la population active au travail et sortir 20 millions de personnes de la pauvreté. Les objectifs en matière d'emploi nécessitent que plus de jeunes et plus de seniors, en particulier de femmes, aient un emploi. Et il est impossible de sortir les plus âgés de la pauvreté sans leur assurer une retraite décente et un revenu minimal. Pour y parvenir, il est donc nécessaire d'atteindre un niveau d'emploi élevé et un bon équilibre entre le nombre d'années passées à travailler et le nombre d'années de retraite. C'est aussi l'une des principales conclusions de l'analyse annuelle de la croissance réalisée par la Commission, et c'est une idée qui est également reprise dans le nouveau livre blanc sur les retraites, qui s'intéresse aux différentes manières de parvenir à un meilleur équilibre entre travail et retraite.



## La dimension sociale

Les systèmes de protection sociale jouent un rôle primordial depuis le début de la crise

La croissance inclusive est l'un des principaux objectifs de la stratégie économique globale définie par la Commission européenne

**F**orce est de constater que l'année 2012 se caractérise par des enjeux très importants sur le plan économique et social. Le taux de chômage dans l'Union européenne (UE) a atteint 9,9% en décembre 2011, avec de fortes disparités entre les pays: 22,9% en Espagne, contre 4,9% aux Pays-Bas.

Les jeunes générations en font les frais, notamment en Grèce, en Espagne, en Lituanie et au Portugal, où le taux de chômage des jeunes était particulièrement élevé fin 2011. On observe une augmentation du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté (et donc d'inégalité) au sein de l'UE, laquelle se traduit par la pauvreté des enfants et l'exclusion sociale, auxquelles viennent s'ajouter, dans les cas les plus extrêmes, des problèmes de santé et la perte de logement.

Les perspectives de création d'emplois sont très limitées pour l'année 2012. D'où l'importance vitale de politiques bien conçues en matière d'emploi et d'éducation afin de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.

La perspective d'un prolongement de la récession économique devrait inciter les responsables politiques de tous les États membres à accorder une grande attention aux systèmes de protection sociale. Depuis le début de la crise, ces systèmes ont joué un rôle primordial en garantissant une protection et des prestations de services non seulement aux plus vulnérables, mais à toutes les catégories de la population. Ils favorisent l'intégration dans le marché du travail, et plus généralement dans la société, et évitent la marginalisation des groupes vulnérables.

Alors même que la nécessité de réduire les dettes et les déficits publics exerce une pression en faveur de coupes dans les dépenses publiques, de nombreux arguments plaident en faveur du gel de ces coupes jusqu'à la reprise de la croissance. En outre, la possibilité d'améliorer l'efficacité des systèmes de protection sociale n'est pas à exclure.

Dans le domaine social, la question «que peut faire l'UE?» est souvent soulevée: a-t-elle le pouvoir d'agir dans ce domaine,

une action de sa part serait-elle judicieuse? La réponse est oui, parce qu'une société inclusive en Europe est précisément l'une des valeurs que les États membres de l'Union européenne partagent et défendent. Cet engagement se traduit par des décisions politiques prises à l'échelon européen, national ou même local. En effet, près de trois quarts des citoyens européens estiment que l'UE doit jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté.

### Arracher 20 millions de personnes à la pauvreté

La croissance inclusive représente l'un des enjeux essentiels de la stratégie Europe 2020, le projet global de développement économique à long terme et de croissance durable, de prospérité et de création d'emplois de la Commission européenne. Son objectif: réduire de 20 millions le nombre de personnes touchées par la pauvreté d'ici à 2020.

La direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion

(DG EMPL) de la Commission européenne est le fer de lance de la lutte contre la pauvreté. Elle est chargée de veiller au respect des objectifs en matière d'emploi et d'affaires sociales définis dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Elle gère les instruments financiers permettant de soutenir la mise en œuvre de la stratégie et veille à ce que les domaines les plus productifs - tels que l'éducation, les mesures de soutien aux populations vulnérables et les mesures de relance du marché du travail - soient épargnés par les constantes opérations d'assainissement du budget.

La DG EMPL attire, en outre, l'attention sur la nécessité de maintenir le bien-être des citoyens européens par le biais de mesures concrètes ciblant des groupes spécifiques, tels que les Roms, les jeunes et les enfants. Sur le plan macro-économique, elle met en avant l'incidence sociale des mesures de politique économique. Dans quelle mesure l'augmentation des charges fiscales constitue-t-elle un fardeau pour les ménages à faibles revenus? Les réformes des retraites en cours offrent-elles un niveau de revenu adéquat aux personnes âgées? L'agenda social – l'Europe sociale –

s'adresse aux citoyens européens dans leur totalité, et non seulement à certaines catégories privilégiées.

Les outils opérationnels accessibles en vertu de la stratégie Europe 2020 – y compris l'examen des progrès accomplis par les États membres pour atteindre les objectifs de l'UE et les recommandations par pays dans les domaines particulièrement sensibles du marché du travail, des retraites et de l'accroissement de la pauvreté – donnent à la DG EMPL la possibilité de promouvoir l'agenda social au niveau des politiques européennes et nationales.

Dans le cadre du Comité de la protection sociale, les États membres ont convenu d'une feuille de route commune qui prévoit l'adoption de mesures visant à faire de l'Europe une société plus inclusive. Ils ont reçu un appui financier afin de mettre en œuvre leurs priorités Europe 2020, notamment par l'intermédiaire du Fonds social européen (FSE), le principal instrument financier par lequel l'Union investit dans les ressources humaines.

Dans le cadre de la nouvelle période de programmation (2014-2020), le FSE sera

plus étroitement aligné sur la stratégie Europe 2020. Il apportera notamment sa contribution à l'objectif de réduction de la pauvreté. Il est prévu que les États membres allouent au moins 20% de leur enveloppe globale FSE à l'objectif de «lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté».

La Commission européenne appuie les efforts et les progrès accomplis en faveur de l'objectif de réduction de la pauvreté. À cette fin, elle a créé une plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale dont la gestion sera assurée par la DG EMPL. La plate-forme vise à susciter l'engagement commun des États membres, des institutions européennes et des principales parties intéressées et à coordonner les activités d'une multitude de partenaires en faveur de la lutte contre l'exclusion sociale, y compris dans le domaine de la santé et de l'inclusion numérique. Elle met l'accent sur des projets d'innovation et d'amélioration qui peuvent aider tous les acteurs concernés à œuvrer plus efficacement dans la lutte contre la pauvreté, en dirigeant les ressources là où elles auront le plus d'impact.



Trois quarts des citoyens européens estiment que l'Europe doit jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté

© Image Globe

## Plusieurs pièces importantes du puzzle manquent encore

Anne-Sophie Parent: pour une stratégie beaucoup plus vaste qui favorise la création d'emplois de qualité et renforce l'action à l'échelle européenne

© Anne-Sophie Parent

**N**ous sommes conscients, depuis des décennies, des défis qui se posent à l'Europe en raison du vieillissement démographique. Autrefois, il était considéré de la responsabilité des États membres de faire face à ces défis, et le rôle de la Commission européenne se limitait à leur rappeler, de façon périodique, leur obligation de lancer des réformes visant à maîtriser à long terme les budgets publics, conformément aux dispositions du Pacte de stabilité. La solution proposée à l'époque consistait principalement à prolonger quelque peu la durée de la vie active afin de réduire la pression exercée sur les budgets publics. Le débat était alimenté en majorité par des économistes et reposait sur des projections de ratios de dépendance et sur leur incidence probable sur les dépenses publiques.

Aujourd'hui, le contexte est fort différent: l'Europe traverse la tempête la plus grave qu'elle ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale et la crise de la dette souveraine nécessite l'adoption par l'UE d'initiatives vigoureuses pour espérer sortir de cette impasse. Au cours de la dernière décennie, notre modèle économique, axé sur une vision qui dépersonnalisait les travailleurs et les citoyens, a échappé à tout contrôle. Les inégalités ont atteint des sommets dangereux et les richesses générées n'ont bénéficié qu'à un petit nombre de catégories privilégiées. Dans une telle conjoncture,

il est peu réaliste sinon injuste de s'attendre à ce que les citoyens de tous âges acceptent de se sacrifier pendant des décennies, dans la mesure où leurs efforts ne profiteront qu'à une infime minorité de privilégiés. Dans l'intérêt de toutes les générations, ces efforts devraient, en revanche, contribuer à faire sortir notre économie de la crise et à améliorer l'efficacité, l'adéquation et la durabilité de nos systèmes de sécurité sociale.

Un certain nombre d'initiatives européennes sont aujourd'hui lancées simultanément. Leur objectif: éviter que l'arrivée à l'âge de la retraite de vastes cohortes de membres de la génération du baby-boom ne «surcharge» les budgets publics. L'objectif de l'Année européenne 2012 consiste à aborder la dimension sociale de l'enjeu démographique par le biais de la promotion du vieillissement actif et du renforcement de la solidarité intergénérationnelle. Le partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé («European Innovation Partnership for Active and Healthy Ageing») vise à prolonger de deux ans la durée pendant laquelle on peut s'attendre à vivre en bonne santé, ce qui permet aux travailleurs âgés de rester plus longtemps sur le marché du travail et de réduire ainsi les coûts liés au vieillissement de la population pour les budgets de santé et de soins à long terme. Enfin, tout en soulignant la nécessité d'une nouvelle approche globale, axée sur

l'égalité entre les genres, de la réforme des retraites, le livre blanc sur les retraites se concentre sur des propositions visant principalement à développer des épargnes privées complémentaires, en espérant que celles-ci permettent aux États membres de réduire la «promesse publique» en matière de retraite.

Aujourd'hui, personne ne remet en doute la nécessité de promouvoir l'allongement de la durée de vie active et de réformer nos systèmes de protection sociale. Toutefois, cet objectif doit s'inscrire dans une stratégie beaucoup plus vaste qui favorise la création d'emplois de qualité et renforce l'action à l'échelle européenne afin d'imposer des règles de bonne gouvernance à tous les acteurs économiques et financiers, qui œuvreront en faveur de l'économie et du bien-être de tous.

Les initiatives proposées constituent des pièces essentielles du puzzle, mais plusieurs pièces importantes manquent encore. Si toutes les pièces du puzzle ne sont pas réunies et consolidées pour former un objectif global de cohésion sociale, nous ne sortirons pas de l'ornière de la crise et les citoyens à travers toute l'Europe perdront confiance dans la vision commune de paix, de justice et de solidarité qui les a rassemblés.

Anne-Sophie Parent,  
Secrétaire Générale,  
AGE Platform Europe

## Un médecin au chevet de la politique sociale

### Lieve Fransen, nouvelle directrice «Europe 2020: Politiques sociales» à la Commission européenne

© Union européenne

Lieve Fransen: «Nous utilisons mal notre atout le plus important: le capital humain!»

#### **Vous avez toujours associé la médecine aux affaires sociales. Pourquoi?**

J'ai étudié la médecine et la santé publique pour travailler en Afrique, un continent en développement, où les défis à relever sont de taille. J'ai voulu apporter ma contribution sur quelques points. Quand j'avais 25 ans, j'étais le seul médecin responsable d'un district de 300 000 personnes au Mozambique, l'un des pays les plus pauvres au monde. Ensuite, j'ai fait une thèse de doctorat dans laquelle j'ai comparé les politiques sociales et la mise en œuvre de ces politiques en Afrique et en Europe. J'ai travaillé avec la Banque mondiale et Joseph Stiglitz (lauréat du Prix Nobel d'Économie en 2001) et publié quelques articles sur le sujet.

#### **Comment avez-vous rejoint la Commission européenne?**

Lorsque je suis arrivée au Kenya, en 1982-83, 10% de mes patients étaient atteints du sida. Le commissaire européen au développement m'a entendu évoquer l'impact du sida sur le capital humain et le développement, au-delà de la dimension humaine. Il m'a demandé de rejoindre la Commission en qualité d'expert et de mettre en place un programme de lutte contre le sida. Plus tard, on m'a demandé

d'élaborer des politiques en matière d'emploi, de sécurité sociale et de santé, d'éducation et d'égalité des genres au sein de la direction générale du développement. En 2000-2001, j'ai participé à des négociations engagées avec des sociétés pharmaceutiques en vue d'une réduction du coût annuel des médicaments contre le sida de 10 000 € à 300 €. Nous avons créé un Fonds mondial sida, malaria et TB. En 2000, nous pouvions traiter quelque 5 000 malades du sida en Afrique. Aujourd'hui, nous en aidons 7 millions.

#### **Que pouvez-vous nous dire des différences entre la pauvreté en Afrique et la pauvreté en Europe?**

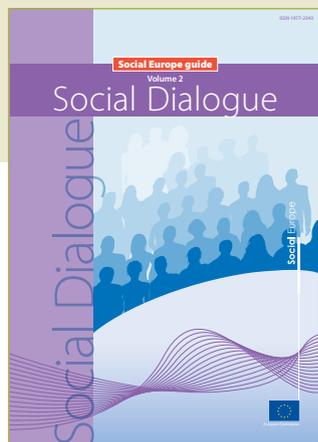
La pauvreté reste la pauvreté, mais dans les pays en développement, la pauvreté signifie vivre avec moins d'un ou deux dollars par jour. En Europe, l'indicateur de pauvreté est assez complexe. C'est l'inégalité qui est mesurée, plutôt que la pauvreté extrême. Et il y a, effectivement, des inégalités de plus en plus importantes en Europe et aux États-Unis. Nous utilisons mal notre atout le plus important: le capital humain! L'Europe devrait mettre davantage l'accent sur l'égalité des chances. Les inégalités et la pauvreté ont pris désormais un caractère intergénérationnel, ce qui met aussi en péril l'avenir de l'Europe. Au-delà de la crise actuelle, nous sommes confrontés à la fois à

une baisse et un vieillissement de la population, ce qui augmente par conséquent le problème de la dépendance. Cependant, nous ne sommes pas prêts à faire face à cette situation, ni à restructurer la société en conséquence. Les valeurs et les modèles de l'Europe sont soumis à rude épreuve à cause de la crise actuelle et de la mutation démographique.

#### **Pourquoi êtes-vous d'abord passée du développement à la communication?**

Lorsque les Français et les Hollandais ont voté contre le traité constitutionnel européen, j'ai eu l'impression que l'Europe était en train de perdre ses citoyens. On ne peut pas promouvoir le développement et lutter contre la pauvreté sans le soutien des citoyens: l'argent nécessaire au développement provient des contribuables! Au Bénin, nous avons organisé une émission de radio sur le sida – les préservatifs, le sexe et tout ce dont on n'est pas censé parler en public! Quand je suis rentrée deux mois plus tard, des gens m'ont dit qu'à la radio, on ne parlait plus du sida et que donc «le sida devait avoir disparu»! La communication doit être claire, régulière et continue, sans cela les gens pensent que l'Europe n'est pas en phase avec les problèmes de la réalité quotidienne auxquels ils sont confrontés, que «l'Europe a disparu»!

# PUBLICATIONS RÉCENTES



## Guide de l'Europe sociale – Volume 2: Dialogue social

Le deuxième volume de la série «Guide de l'Europe sociale» décrit l'histoire, les travaux et les réalisations du dialogue social au niveau européen. Les négociations, consultations et échanges d'informations entre les organisations représentant les employeurs et les travailleurs (les partenaires sociaux) et les pouvoirs publics sont un élément essentiel du modèle social européen et jouent un rôle majeur dans la définition et la mise en œuvre des politiques économiques, d'emploi et sociales de l'UE, ainsi que des politiques sectorielles. Ce volume s'intéresse également à la façon dont le dialogue social a évolué dans tous les États membres en réponse à la crise économique. Cette publication est disponible en version imprimée en allemand, en anglais et en français.

N° de catalogue: KE-BC-11-002-FR-C



## Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en action – Récits d'opportunités créées par le FEM

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) cofinance des mesures aidant les travailleurs victimes de licenciements collectifs dans une même entreprise, dans un même secteur ou dans une même ou deux régions contiguës, à retrouver du travail. La présente brochure présente des actions prises par le FEM dans cinq États membres de l'UE. Elle comprend également des entretiens avec des personnes qui ont bénéficié de ces mesures ou ont participé à leur mise en œuvre. Cette publication est disponible en version imprimée en allemand, en anglais et en français, et en format électronique dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

N° de catalogue: KE-31-11-404-FR-C



## Comment voulons-nous vieillir? Campagne en faveur d'une société meilleure pour tous les âges

L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle 2012 vise à faire prendre conscience de la contribution qu'apportent les personnes âgées à la société et des nombreux moyens qui existent pour favoriser cette contribution. Son objectif est aussi d'encourager les décideurs politiques et les acteurs concernés à prendre des mesures pour faciliter le vieillissement actif et renforcer la solidarité intergénérationnelle à tous les niveaux. Ce dépliant est disponible en version imprimée dans toutes les langues officielles de l'UE ainsi qu'en islandais.

N° de catalogue: KE-30-11-406-FR-C

## Sites internet utiles

Page d'accueil du commissaire Andor: [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/andor/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/andor/index_fr.htm)

Page d'accueil de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission: <http://ec.europa.eu/social>

Site internet du Fonds social européen: <http://ec.europa.eu/esf>



Office des publications

Pour commander ces publications, veuillez contacter:

Commission européenne  
DG emploi, affaires sociales et inclusion  
InfoCentre  
B-1049 Bruxelles  
Fax: (32-2) 296 23 93  
<http://ec.europa.eu/social/contact>

Pour vous abonner au magazine «Agenda social» ou à d'autres publications de la DG Emploi, affaires sociales et inclusion, veuillez compléter le formulaire d'inscription disponible à l'adresse: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=740&langId=fr>